

RÈGLEMENT DU VIDE-GRENIER

Article 1 - Organisation

Le vide-greniers est organisé par ***UN ESPOIR POUR L'AUTISME*** et se déroulera le 05 Avril 2025 à Talence.

Article 2 - Conditions de participation

La participation est ouverte aux particuliers non professionnels. Chaque exposant doit remplir et signer une attestation sur l'honneur confirmant que les objets mis en vente sont d'occasion et acquis depuis plus de six mois.

Article 3 - Inscription

L'inscription est obligatoire et se fait avant le 04.04.25. L'exposant doit fournir une pièce d'identité, son immatriculation véhicule et attester de ne pas avoir effectué plus de deux vide-greniers au cours de l'année.

Article 4 - Emplacement

Les emplacements sont attribués par l'organisateur selon l'ordre d'arrivé. Chaque exposant est tenu de respecter l'espace attribué et de ne pas déborder sur les allées.

Article 5 - Installation et démontage

L'installation des stands est autorisée de 6h à 8h. Le démontage doit être effectué après 16h30.

Article 6 - Produits autorisés et interdits

Seuls les objets d'occasion sont autorisés. La vente d'objets neufs, d'armes, d'animaux, de produits illicites ou dangereux est strictement interdite.

Article 7 - Responsabilités

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégradation des biens exposés. Chaque exposant est responsable de son stand et de la surveillance de ses objets.

Article 8 - Respect des lieux

Les exposants doivent laisser leur emplacement propre et ne pas abandonner d'objets sur place.

Article 9 - Sanctions

Tout exposant ne respectant pas le règlement pourra être exclu du vide-greniers sans remboursement.

Fait à Talence, le

Signature de l'exposant

Signature de l'organisateur

ATTESTATION D'EXPOSANT POUR VIDE-GRENIER

Je soussigné(e),

Nom : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Plaque d'immatriculation : _____

Atteste sur l'honneur que les objets mis en vente lors du vide-greniers organisé le ___ / ___ / _____

À _____.

- Sont des objets personnels et usagés, ne relevant pas d'une activité commerciale.
- Je ne participe pas à plus de deux manifestations de ce type par an, conformément à la réglementation en vigueur.
- Je m'engage à respecter les règles et les consignes de l'organisation du vide-greniers.

Fait à _____, le ___ / ___ / _____.

Signature :